



DECISION N° 17 / D/CRA/SG/DAG/2026 DU 31 AOUT 2026
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/DAONO/CR-AD/SG/CIPM/2026 DU 28 MAI 2026, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PONT DE 18 ML DE PORTEE ET 8M DE LARGE SUR LE MAYO ANAM SUR LE TRONCON R0803 : LEWA
(INTER RN14) – MARTAP-DOUALAYEL (INTER R0801) 94,60 KM

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA,
MAITRE D'OUVRAGE

- Vu la Constitution du Cameroun ;
Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi N°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Codes des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics en ses termes non-contraires au Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°00000109/A/MINDDEVEL du 24 décembre 2025 constatant l'élection du Président et des membres du bureau du Conseil régional de l'Adamaoua à l'issue de la session de plein droit tenue le 16 décembre 2025 ;
Vu l'appel d'offres national ouvert N°007/DAONO/CR-AD/SG/CIPM/2026 du 28 mai 2026, relatif aux travaux de construction d'un pont de 18 ml de portée et 8m de large sur le MAYO ANAM sur le tronçon R0803 : LEWA (INTER RN14) – MARTAP-DOUALAYEL (INTER R0801) 94,60 KM;

- DECIDE -

Article 1^{er} : Le Marché relatif au dossier d'Appel d'Offres ci-après est attribué ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 18 ML DE PORTEE ET 8M DE LARGE SUR LE MAYO ANAM SUR LE TRONCON R0803 : LEWA (INTER RN14) – MARTAP-DOUALAYEL (INTER R0801) 94,60 KM	366 987 940 (Trois cent soixante-six millions neuf cent quatre-vingt-sept mille neuf cent quarante)	Quatre (04) Mois	ETS IBM B.P: 177 NGAOUNDERE, Tel : (237) 690 999 912

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- MINMAP/DRA
- ARMP/Adamaoua
- SG/CRA
- DAG/CRA
- CIPM-CRA
- Archives/Chrono
- Affichage

Le Président du Conseil Régional
(Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante)



ALIOU ISSA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
.....
REGION DE L'ADAMAOUA
.....
CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
.....
BP : 542 Ndéré Tel : 222 25 26 41



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work- Fatherland
.....
ADAMAOUA REGION
.....
REGIONAL COUNCIL FOR ADAMAOUA
.....
GENERAL SECRETARIAT
.....
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRES
.....
PO BOX : 542 Ndéré Tel : 222 25 26 41

COMMUNIQUE N° 18 /C /CRA/SG/2026 DU 31 AOUT 2026

PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/DAONO/CR-AD/SG/CIPM/2026 DU 28 MAI 2026, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PONT DE 18 ML DE PORTEE ET 8M DE LARGE SUR LE MAYO ANAM SUR LE TRONCON R0803 : LEWA (INTER
RN14) – MARTAP-DOUALAYEL (INTER R0801) 94,60 KM
FINANCEMENT : FONDS PROPRES CR-AD

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage), communique

Par Décision N° _____/D/CR-AD/SG/DAG/2026 du _____ l'Entreprise ci-après a été déclarée
adjudicatrice du Marché relatif au dossier d'appel d'offres susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 18 ML DE PORTEE ET 8M DE LARGE SUR LE MAYO ANAM SUR LE TRONCON R0803 : LEWA (INTER RN14) – MARTAP-DOUALAYEL (INTER R0801) 94,60 KM	366 987 940 (Trois cent soixante-six millions neuf cent quatre-vingt-sept mille neuf cent quarante)	Quatre (04) Mois	ETS IBM B.P: 177 NGAOUNDERE, Tel : (237) 690 999 912

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec la Direction des Affaires Générales du
Conseil Régional pour la suite de la procédure.

AMPLIATIONS :

- MINMAP/DRA
- ARMP
- CIPM-CRA
- SG/CRA
- DAG/CRA
- Archives/Chrono
- Affichage

Le Président du Conseil Régional
(Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante)


ALIOU ISSA